



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 30 septembre 2017
Publié le 30 novembre 2017

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 30 septembre 2017
Publié le 30 novembre 2017

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les six mois ayant pris fin le 30 septembre 2017, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

POINTS SAILLANTS

Le 30 juin 2017, l'acteur de cinéma et de télévision Michael J. Fox a remis au Conseil la somme de 25 000 \$ qu'il a reçue dans le cadre des Prix du gouverneur général pour les arts du spectacle.

Le 11 juillet 2017, le Conseil a annoncé que le violoncelliste Bryan Cheng était le lauréat du prix Michael Measures 2017, une collaboration entre le Conseil et l'Orchestre national des jeunes du Canada. Ce prix de 25 000 \$ reconnaît le talent prometteur de la prochaine génération de musiciens classiques canadiens.

Le 8 août 2017, la Banque d'art du Conseil a été le lieu du tournage de l'épisode d'Ottawa de l'émission The Amazing Race, diffusée à l'échelle nationale par la chaîne de télévision CTV.

En août 2017, la Banque d'art du Conseil a fait don de 150 œuvres d'art au Art Museum of the Americas (AMA), à Washington, D.C., musée de l'Organisation des États américains (OÉA), dont le Canada est membre. Premières œuvres canadiennes de la collection AMA, ces œuvres sur papier portent la signature de 99 artistes d'un peu partout au pays. La collection sera présentée aux visiteurs de l'AMA, et éventuellement dans d'autres emplacements en Amérique dans le cadre du programme de tournées du musée. Une copie de chaque œuvre donnée à l'AMA est demeurée dans la collection de la Banque d'art.

Les 7 et 8 septembre 2017, le Conseil a publié une lettre d'opinion contre l'appropriation culturelle des Autochtones en français dans Le Devoir, et une autre en anglais dans The Globe and Mail. La lettre indique que le Conseil reconnaît que les pratiques culturelles et artistiques contemporaines et traditionnelles des peuples autochtones leur appartiennent comme le stipule la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, articles 11[1] et 31). La lettre explique également que les « artistes et organismes qui soumettront au Conseil une demande de subvention pour des projets qui abordent, traitent, intègrent, commentent, interprètent ou mettent en scène des éléments distinctifs de la culture des Premières Nations, des Inuits ou des Métis devront démontrer qu'ils font preuve de respect et de considération véritables à l'égard des arts et de la culture autochtones lors de leur démarche. »

Le 14 septembre 2017, le Conseil a ouvert une nouvelle exposition et des résidences d'artistes, sous le titre Point de départ, à l'espace Âjagemô, au 150, rue Elgin, à Ottawa. Pour l'exposition et la résidence, le conservateur Wayne Baerwaldt a choisi trois artistes représentant différents discours sur l'art à différentes étapes de leur carrière : le peintre Michael Morris, l'artiste de la performance Thierry Marceau, et l'artiste Métis de la broderie perlée Katherine Boyer. Chaque artiste verra son œuvre exposée et participera à une résidence d'une semaine dans l'espace, pendant laquelle le public sera invité à participer au processus artistique. L'exposition se tiendra jusqu'au 2 janvier 2018.

Le 19 septembre 2017, le Conseil a annoncé que le projet de création collective autochtone Unceded : Landscapes of Resilience a été sélectionné par un concours national avec jury pour représenter le Canada à l'édition 2018 de la Biennale de Venise en architecture. Douglas Cardinal Architect Inc. a été choisi pour travailler avec les co-conservateurs Gerald McMaster, professeur de culture visuelle autochtone et études de conservation à la OCAD University (Toronto), et David Fortin, directeur de l'École d'architecture McEwen de l'Université Laurentienne (Sudbury), pour présenter le projet. Le Conseil versera une contribution de 500 000 \$ pour l'exposition présentée par le diffuseur retenu.

Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2017	2016	Augmentation/ (Diminution)	2017	2016	Augmentation/ (Diminution)
Revenus	25 202	2 795	22 407	28 432	5 118	23 314
Charges	(21 386)	(26 877)	(5 491)	(123 698)	(138 423)	(14 725)
Crédits parlementaires	50 000	39 300	10 700	150 000	123 300	26 700
Excédent de la période	53 816	15 218	38 598	54 734	(10 005)	64 739

Aperçu des résultats nets du deuxième trimestre

Nous avons généré pendant le trimestre un excédent de 54 M\$, soit 39 M\$ de plus que l'excédent du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation de 22,8 M\$ des revenus nets de placements réalisés, en raison de la réalisation d'un gain à la suite d'une transition de gestionnaires dans les actions mondiales au cours du deuxième trimestre. Il importe de mentionner aussi un prélèvement plus élevé en ce qui a trait au financement gouvernemental, 11 M\$ pour la période, afin de couvrir l'augmentation prévue des dépenses de subventions, et dont les résultats n'ont été comptabilisés qu'au troisième trimestre.

Le Conseil continuera de surveiller ses résultats financiers en vue d'atteindre les objectifs établis dans son budget équilibré initial. Ses revenus nets de placements, toutefois, devraient être significativement plus élevés que prévus au budget en raison de la réalisation de gains importants au cours du deuxième trimestre.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Programme

Le 10 juillet 2017, le Conseil a lancé Assistance, un réseau virtuel de soutien technique sur Twitter pour aider les candidats à parcourir le portail de demande en ligne (qui a accepté un premier tour de demandes pour les programmes de subvention du Nouveau modèle de financement du Conseil en juin 2017).

Le 30 août 2017, le Conseil a lancé son Fonds Stratégie numérique. Le Fonds favorise une approche qui aide à soutenir les artistes, les groupes et les organismes artistiques canadiens pour comprendre le monde numérique, en faire partie et répondre aux changements culturels et sociaux qu'il entraîne. Entre 2017 et 2021, le Conseil investira 88,5 M\$ par l'intermédiaire de ce Fonds, en commençant par 10 M\$ en 2017-2018.

Les 12 et 15 septembre 2017, le Conseil a tenu des événements en direct sur Facebook – en français et en anglais, avec interprétation simultanée en langage des signes – sur le Fonds Stratégie numérique. À l'occasion de ces événements, la communauté artistique et le public étaient invités à poser au Conseil des questions sur le Fonds et à en apprendre davantage à ce sujet.

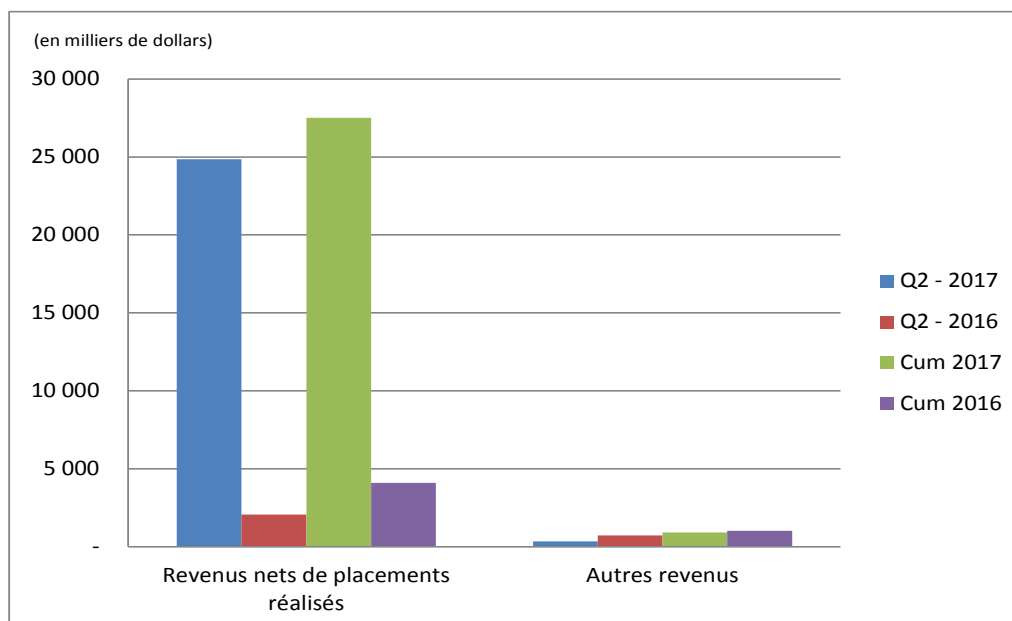
Leadership et gouvernance

Le 21 août 2017, le Conseil a annoncé la nomination de Carolyn Warren à titre de directrice générale, Division des programmes de subventions aux arts, qui entrera en fonction le 10 octobre 2017.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section qui suit fournit davantage de détails et d'explications au sujet des résultats présentés dans les états financiers trimestriels :

Revenus



Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements ont excédé de 22,8 M\$ ceux de la même période à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable au gain réalisé à la suite d'une transition de gestionnaires dans les actions mondiales.

Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre sont moins élevés que l'an dernier en grande partie à cause d'une réception plus hâtive des cotisations annuelles des membres, reçues le premier trimestre cette année comparativement au deuxième trimestre l'année dernière. Aucun autre écart majeur n'a été signalé.

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2017	2016	Augmentation/ (Diminution)	2017	2016	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	11 163	18 423	(7 260)	104 838	121 504	(16 666)
Livraison des programmes de transfert	4 720	3 856	864	8 387	7 969	418
Services à la communauté artistique	615	151	464	928	318	610
Résultats nets de la Banque d'art	96	1	95	189	99	90
Commission canadienne pour l'UNESCO	449	441	8	939	990	(51)
Administration générale	4 343	4 005	338	8 417	7 543	874
Total	21 386	26 877	(5 491)	123 698	138 423	(14 725)

Subventions, paiements aux auteurs et prix

Les charges liées aux subventions sont inférieures à celles du même trimestre et aux montants de l'exercice précédent au même moment en raison des périodes de concours différentes mises en place cette année avec le Nouveau modèle de financement. Le Conseil prévoit que les charges annuelles liées aux subventions correspondront au budget d'origine de 221,9 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 30,9 M\$ par rapport aux charges liées aux subventions de l'exercice précédent.

Livraison des programmes de transfert

Cette charge est plus élevée ce trimestre comparativement au même trimestre l'année dernière en raison de l'augmentation du nombre de comités d'évaluations par les pairs tenus pendant l'été à la suite du lancement du Nouveau modèle de financement. La charge liée à la livraison des programmes de transfert inclut également les salaires et les avantages sociaux des employés affectés à la livraison des programmes. L'augmentation de cette charge résulte directement de la hausse du nombre de postes, et d'une augmentation de 1,5 % de la charge liée aux salaires, entrée en vigueur en juillet 2017 en vertu de la convention collective.

Services à la communauté artistique

Cette charge est plus élevée comparativement à l'année dernière principalement en raison d'investissements en partenariats accrus de 520 000 \$, incluant une contribution de 210 000 \$ au SelfConscious Theatre pour la représentation d'inauguration du centre canadien au Edinburgh Fringe Festival, et une contribution de 150 000 \$ à l'organisme Les voix de la poésie afin de soutenir ses efforts pour tisser des liens entre les poètes canadiens et les jeunes et étendre sa présence et sa portée à l'échelle nationale et internationale.

Administration générale

Cette charge est plus élevée comparativement à l'année dernière principalement en raison d'une augmentation dans les salaires et avantages sociaux de 294 000 \$, qui tient compte de l'augmentation de 1,5 % de la charge liée aux salaires, entrée en vigueur en juillet 2017 en vertu de la convention collective, de l'augmentation de 280 000 \$ pour les honoraires professionnels, et d'une dépense de 165 000 \$ en gestion de l'information pour la mise en œuvre d'outils liés au Nouveau modèle de financement.

Actifs financiers

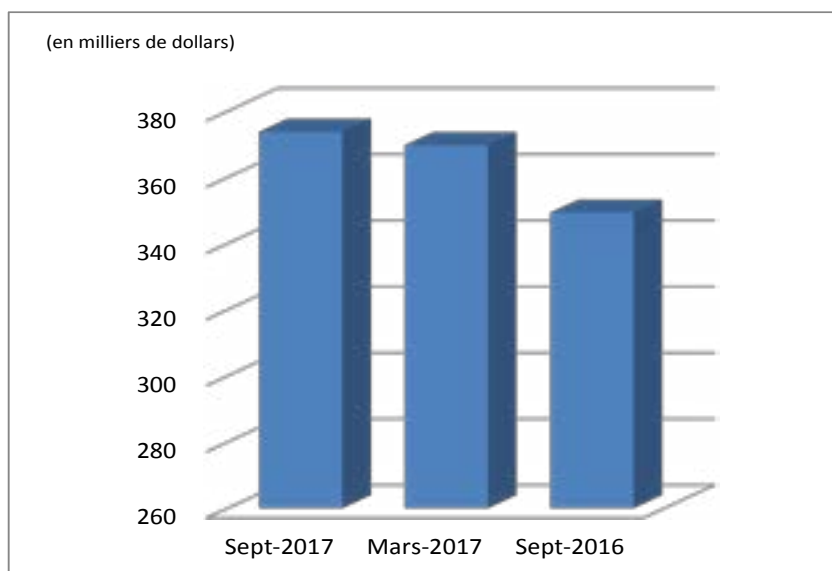
(en milliers de dollars)	30 septembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
	2017	2017	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 796	23 490	26 306
Débiteurs	2 146	3 424	(1 278)
Placements de portefeuille	373 666	369 623	4 043
Total	425 608	396 537	29 071

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'augmentation de 26,3 M\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie s'explique par la hausse de 11 M\$ des crédits parlementaires, et par une diminution des dépenses liées aux subventions de 16,7 M\$ en raison du calendrier des concours.

Placements de portefeuille

La valeur marchande totale du portefeuille au 30 septembre 2017 était de 373,7 M\$, dont 90 M\$ étaient grevés d'affectations d'origine externe. Cela représente une hausse de 4 M\$ de la valeur marchande depuis le 31 mars 2017 et une augmentation de 24,4 M\$ depuis le 30 septembre 2016.



L'ensemble du fonds a produit un rendement positif absolu de 0,4 % ce trimestre, ce qui équivaut au rendement de référence. Les gestionnaires de toutes les catégories d'actif ont généré des rendements positifs pendant le trimestre, sauf en ce qui concerne les obligations et l'immobilier, qui ont affiché des rendements négatifs de 1,6 % et de 0,7 %, respectivement. L'un de nos gestionnaires d'actions canadiennes a le plus nui au rendement du portefeuille, en affichant un rendement positif de 0,9 %, soit 2,8 % de moins que le rendement de référence de 3,7 %. Les actions mondiales ont également affiché un rendement légèrement inférieur au rendement de référence, soit 0,6 %, à la suite d'une transition de gestionnaires au cours du trimestre.

L'ensemble du fonds a produit un rendement annuel de 7,4 % pour septembre 2017, ce qui excède le rendement de référence de 1,5 %. Les actions mondiales et canadiennes ont affiché de solides rendements, soit 13,3 % et 9,9 % respectivement, comparativement à leurs rendements de référence, qui se situent à 12,9 % et 9,2 %, respectivement. Tous les gestionnaires dans les autres catégories d'actif ont également affiché des rendements positifs, à l'exception des obligations, dont le rendement était de -2,1 %, malgré tout supérieurs de 0,9 % à l'indice obligataire universel FTSE TMX.

Passifs

(en milliers de dollars)	30 septembre 2017	31 mars 2017	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	56 375	59 354	(2 979)
Créditeurs et charges à payer	3 949	4 609	(660)
Revenus reportés	7 181	7 435	(254)
Avantages sociaux futurs	3 429	3 232	197
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	47 446	46 768	678
Total	118 380	121 398	(3 018)

Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer

La diminution de 3 M\$ par rapport à la valeur au 31 mars 2017 est attribuable aux échéances de paiement

Créditeurs et charges à payer

La diminution de 0,7 M\$ par rapport à la valeur au 31 mars 2017 est attribuable principalement à la diminution de 0,6 M\$ des charges à payer, dont la majeure partie est liée aux placements (446 000 \$).

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	30 septembre 2017	31 mars 2017	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	8 543	8 132	411
Actifs de la Banque d'art	19 384	19 415	(31)
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	105	162	(57)
Total	28 033	27 710	323

Actifs de la Banque d'art

Le Conseil détient environ 17 150 œuvres d'art contemporain canadien dans la collection de la Banque d'art. Au 30 septembre 2017, la valeur estimative des actifs de la Banque d'art était d'environ 71 M\$. Le Conseil assure les œuvres de sa Banque d'art à leur valeur estimative.

Instrument de musique

Le Conseil gère la Banque d'instruments de musique et possède actuellement un archet de violoncelle et neuf instruments prestigieux de grande qualité. De plus, le Conseil gère treize instruments prêtés. La valeur estimative de ces instruments de musique au 30 septembre 2017 était de 41,8 M\$ US. Ces instruments sont inclus dans l'état de la situation financière à une valeur nominale. Le Conseil assure ses instruments de musique à leur valeur estimative.

GESTION DU RISQUE

Risque corporatif

Conformément aux pratiques de bonne gouvernance, le Conseil met à jour et révisé constamment son profil de risque en déterminant et en incluant tous les changements dans son environnement de risque. Pour traiter les risques inclus dans le profil de risque du Conseil pour lesquels celui-ci n'a aucune appétence, on élabore des stratégies et des plans d'atténuation des risques, sous la supervision de membres désignés de la haute direction, afin de réduire l'exposition aux risques à un niveau acceptable et gérable.

En 2016-17, le Conseil a mis-à-jour son profil de risque corporatif inclus dans son plan quinquennal d'audit interne en fonction du risque, prenant en considération les changements dans l'environnement de risque du Conseil. Cet exercice a inclue la réévaluation des risques et la mise-à-jour des risques potentiels significatifs pour le Conseil ainsi que des stratégies d'atténuation. Ce profil de risque corporatif est utilisé comme information clé dans les planifications stratégiques et opérationnelles, dans les décisions d'allocation des ressources ainsi que dans la priorisation des plans d'actions de la gestion. Le Comité de l'audit et des finances a approuvé le plan d'audit interne en fonction du risque à sa réunion de mars 2017. La haute direction surveille les progrès dans la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation et fait état des résultats sur une base régulière au Comité de l'audit et des finances.

Risques financiers

Le Conseil est exposé à une variété de risques financiers en raison de ses placements de portefeuille. Ces derniers sont principalement exposés aux risques suivants : prix, taux d'intérêt et taux de change. Le Comité de placements révisé la politique d'investissement du Conseil annuellement et recommande des changements à la répartition du portefeuille, si nécessaire, au Conseil d'administration. Cette politique énonce les objectifs et les lignes directrices d'investissement à long terme régissant les placements de portefeuille.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de crédits parlementaires reportés pour les montants reliés aux mois suivant la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel. Le Conseil prélève de ce fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du deuxième trimestre sont les suivants :

(en milliers de dollars)	30 septembre	
	2017	2016
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	257 347	182 097
Budgets supplémentaires des dépenses	-	40 000
	257 347	222 097
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de six mois	(150 000)	(123 300)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	107 347	98 797



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 septembre 2017
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

Déclaration de responsabilité de la direction

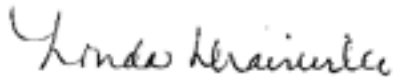
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

28 novembre 2017



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Linda Drainville, CPA auditrice CGA
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié)	30 septembre	31 mars
(en milliers de dollars)	2017	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 796 \$	23 490 \$
Débiteurs	2 146	3 424
Placements de portefeuille (note 3)	373 666	369 623
Total des actifs financiers	425 608	396 537
PASSIFS		
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	56 375	59 354
Créditeurs et charges à payer	3 949	4 609
Revenus reportés	7 181	7 435
Avantages sociaux futurs	3 429	3 232
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	47 446	46 768
Total des passifs	118 380	121 398
ACTIFS FINANCIERS NETS	307 228	275 139
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	8 543	8 132
Actifs de la Banque d'art	19 384	19 415
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	105	162
Total des actifs non financiers	28 033	27 710
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	335 261 \$	302 849 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	309 164	254 430
Gains de réévaluation cumulés	26 097	48 419
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	335 261 \$	302 849 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Budget Annual	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2017	2017	2016	2017	2016
Revenus					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	10 282 \$	24 861 \$	2 068 \$	27 519 \$	4 094 \$
Autres revenus	1 271	341	727	913	1 024
Total des revenus	11 553	25 202	2 795	28 432	5 118
Charges					
Programmes de transfert					
Subventions, paiements aux auteurs et prix	221 939	11 163	18 423	104 838	121 504
Livraison des programmes de transfert	23 266	4 720	3 856	8 387	7 969
Services à la communauté artistique	2 977	615	151	928	318
	248 182	16 498	22 430	114 153	129 791
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	275	96	1	189	99
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 406	449	441	939	990
Administration générale	18 246	4 343	4 005	8 417	7 543
Total des charges	269 109	21 386	26 877	123 698	138 423
Excédent (déficit) de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(257 556)	3 816	(24 082)	(95 266)	(133 305)
Crédits parlementaires	257 572	50 000	39 300	150 000	123 300
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	16	53 816	15 218	54 734	(10 005)
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	254 430	255 348	224 364	254 430	249 587
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	254 446 \$	309 164 \$	239 582 \$	309 164 \$	239 582 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	49 699 \$	31 612 \$	48 419 \$	31 158 \$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Placements de portefeuille	413	11 410	1 955	11 881
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Placements de portefeuille	(24 015)	(968)	(24 277)	(985)
GAINS (PERTES) NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	(23 602)	10 442	(22 322)	10 896
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	26 097 \$	42 054 \$	26 097 \$	42 054 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	53 816 \$	15 218 \$	54 734 \$	(10 005) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(819)	(250)	(1 160)	(294)
Amortissement des immobilisations corporelles	375	332	749	665
Disposition d'actifs de la Banque d'art	31	-	31	-
	(413)	82	(380)	371
Acquisition de charges payées d'avance	(200)	(256)	(427)	(393)
Utilisation de charges payées d'avance	175	283	484	467
	(25)	27	57	74
Gains (pertes) nettes de réévaluation	(23 602)	10 442	(22 322)	10 896
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	29 776	25 769	32 089	1 336
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	277 452	229 395	275 139	253 828
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	307 228 \$	255 164 \$	307 228 \$	255 164 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Activités de fonctionnement				
Excédent (déficit) lié aux activités de la période	53 816 \$	15 218 \$	54 734 \$	(10 005) \$
Gains sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(31 082)	(1 103)	(31 317)	(1 422)
Amortissement d'immobilisations corporelles	375	332	749	665
Dons d'actifs de la Banque d'art	31	-	31	-
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(25)	27	57	74
Augmentation des avantages sociaux futurs	111	83	197	192
Produits transférés aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	7 337	507	7 478	699
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(32 007)	(26 832)	(2 615)	25 967
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement	(1 444)	(11 768)	29 314	16 170
Activités d'investissement en immobilisations				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(819)	(250)	(1 160)	(294)
Activités de placement				
Acquisition de placements de portefeuille	(76 228)	(40 225)	(80 035)	(43 715)
Disposition de placements de portefeuille	76 035	40 733	78 187	41 583
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de placement	(193)	508	(1 848)	(2 132)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 456)	(11 510)	26 306	13 744
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	52 252	25 103	23 490	(151)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	49 796 \$	13 593 \$	49 796 \$	13 593 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers Pour la période se terminant le 30 septembre 2017 (non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 septembre 2017					Fin de l'exercice 31 mars 2017		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	131 439	-	10 242	141 681	46	104 464	137 999	45
Obligations	70 269	-	233	70 502	23	70 269	72 256	24
Alternatifs	20 630	-	8 916	29 546	10	20 630	28 821	10
Marché monétaire	1 317	-	-	1 317	-	1 312	1 312	-
Actions canadiennes	31 119	-	1 375	32 494	10	30 572	31 559	10
Immobilier	11 526	-	2 542	14 068	5	11 037	13 497	5
Infrastructure	13 378	-	5 394	18 772	6	13 387	19 194	6
	279 678	-	28 702	308 380	100	251 671	304 638	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	32 819	-	2 457	35 276	54	27 778	34 858	54
Obligations	13 690	-	39	13 729	21	13 690	14 071	22
Alternatifs	5 298	-	2 283	7 581	11	5 298	7 394	11
Immobilier	3 049	-	686	3 735	6	2 927	3 585	5
Infrastructure	3 413	-	1 552	4 965	8	3 418	5 077	8
	58 269	-	7 017	65 286	100	53 111	64 985	100
Total des placements	337 947	-	35 719	373 666		304 782	369 623	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2017. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2017 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 24 701 000 \$ (31 mars 2017 : 24 402 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 89 988 000 \$ (31 mars 2017 : 89 387 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, dans un fonds distinct d'actions canadiennes, et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et quatre fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

		Cumul	
		30 septembre 2017	Fin de l'exercice 31 mars 2017
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Catégories - actifs et passifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	49 796	23 490
Débiteurs	Coût amorti	2 146	3 424
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	373 666	369 623
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	56 375	59 354
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	3 949	4 609

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Le fonds distinct d'actions canadiennes est évalué au moyen des prix de clôture à la date des états financiers.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions – canadiennes	13 %	5 %	12.5 %	20 %
Actions – mondiales	43 %	35 %	40 %	45 %
Obligations	23 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	10 %	0 %	10 %	15 %
Immobilier	5 %	0 %	5 %	10 %
Infrastructure	6 %	0 %	7.5 %	10 %
Marché monétaire	0 %	0 %	0 %	10 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 1 317 000 \$ (31 mars 2017 : 1 312 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans cinq fonds communs, deux fonds canadiens et trois fonds mondiaux. Le Conseil dédie aussi un fonds distinct d'actions canadiennes pour la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les titres mondiaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun d'obligations comprennent des obligations, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE TMX Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché mondial. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor US à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et mondialement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend quatre portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.

- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année au 31 décembre et extrapolées à chaque trimestre.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année au 31 décembre et extrapolées à chaque trimestre.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des

techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 septembre 2017				Fin de l'exercice 31 mars 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 066	13 730	-	49 796	292	23 198	-	23 490
	36 066	13 730	-	49 796	292	23 198	-	23 490
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	-	141 681	-	141 681	-	137 999	-	137 999
Obligations	-	70 502	-	70 502	-	72 256	-	72 256
Alternatifs	-	-	29 546	29 546	-	-	28 821	28 821
Marché monétaire	-	1 317	-	1 317	-	1 312	-	1 312
Actions canadiennes	32 494	-	-	32 494	31 559	-	-	31 559
Immobilier	-	-	14 068	14 068	-	-	13 497	13 497
Infrastructure	-	-	18 772	18 772	-	-	19 194	19 194
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	-	35 276	-	35 276	-	34 858	-	34 858
Obligations	-	13 729	-	13 729	-	14 071	-	14 071
Alternatifs	-	-	7 581	7 581	-	-	7 394	7 394
Immobilier	-	-	3 735	3 735	-	-	3 585	3 585
Infrastructure	-	-	4 965	4 965	-	-	5 077	5 077
	32 494	262 505	78 667	373 666	31 559	260 496	77 568	369 623
Total	68 560	276 235	78 667	423 462	31 851	283 694	77 568	393 113

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 30 septembre 2017	Fin de l’exercice 31 mars 2017
Solde au début de la période	46 768 \$	39 501 \$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	8 145	4 567
Utilisation des fonds	(667)	(2 484)
	7 478	2 083
Gains non-réalisés sur placements de portefeuille	597	6 878
Reclassés à l’état des résultats - portefeuille	(7 397)	(1 694)
Solde à la fin de la période	47 446 \$	46 768 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 30 septembre 2017	Fin de l’exercice 31 mars 2017
Excédent accumulé des activités		
Dotations - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	141 445	136 445
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-	5 000
Solde à la fin de la période	141 445	141 445
Excédent		
Solde au début de la période	25 416	25 573
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(5 000)
Excédent pour la période	54 734	4 843
Solde à la fin de la période	80 150	25 416
Total de l’excédent accumulé des activités	309 164	254 430
Gains de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	48 419	31 158
Variations de la juste valeur	(22 322)	17 261
Solde à la fin de la période	26 097	48 419
Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période	335 261 \$	302 849 \$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Gains sur disposition de placements de portefeuille	31 082 \$	1 103 \$	31 317 \$	1 422 \$
Transfert aux revenus reportés -				
Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(7 337)	(507)	(7 478)	(699)
Gains (pertes) nets sur conversion de devises	(6)	184	22	257
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	1 461	1 667	4 312	3 836
Frais de gestion du portefeuille	(339)	(379)	(654)	(722)
	24 861 \$	2 068 \$	27 519 \$	4 094 \$

8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Revenus de location	332 \$	324 \$	654 \$	623 \$
Autres revenus	32	52	80	102
Frais administratifs	(458)	(375)	(918)	(819)
Amortissement des autres immobilisations	(2)	(2)	(5)	(5)
	(96) \$	(1) \$	(189) \$	(99) \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Dépenses de programmes	151 \$	153 \$	304 \$	473 \$
Programmes – contributions reçues	(3)	-	(13)	(1)
Frais administratifs	301	288	648	518
	449 \$	441 \$	939 \$	990 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
(Augmentation) diminution des débiteurs	61 \$	(606) \$	1 278 \$	(274) \$
Augmentation (diminution) des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	(33 790)	(26 004)	(2 979)	27 904
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	1 925	201	(660)	(1 514)
Diminution des revenus reportés	(203)	(423)	(254)	(149)
Variation nette	(32 007) \$	(26 832) \$	(2 615) \$	25 967 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.